

# ATV

---

## DROIT PUBLIC

---

L'expertise juridique au service des territoires

---

**ATV** | AVOCATS  
ASSOCIÉS

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL,  
LE CABINET ATV AVOCATS **CONSEILLE ET DÉFEND**  
**LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**  
**ET LEURS PARTENAIRES.**

FONDÉ PAR DES AVOCATS D'EXPÉRIENCE  
AYANT TOUS SERVI DANS LA VIE PUBLIQUE LOCALE,  
LE CABINET CONNAIT LES ATTENTES  
ET LES BESOINS DES ÉLUS ET PRESCRIPTEURS  
LOCAUX. SA MAÎTRISE DES CONTRAINTES  
ET DU QUOTIDIEN DES DÉCIDEURS  
ET ACTEURS TERRITORIAUX  
EN FAIT **UN PARTENAIRE DE CHOIX**  
**POUR UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE,**  
**DE PROXIMITÉ ET DE CONFIANCE.**

## L'ENSEMBLE DU DROIT PUBLIC AU SERVICE

### Collectivités locales Droit électoral Finances publiques Associations

La collectivité territoriale est un organisme complexe où coexistent un exécutif, un délibératif, des services, une majorité et une opposition. Accompagner la collectivité, c'est se confronter aux problématiques transversales de son quotidien et sécuriser juridiquement la prise de décision. Certains sujets ponctuels requièrent une technicité particulière dont le cabinet ATV Avocats s'est fait une spécialité : le droit électoral et les contrôles des chambres régionales des comptes.

### Fonction publique Statut de l' élu Droit pénal de la vie publique

Une collectivité doit gérer des humains : des élus et des agents, tous concernés par des règles et un statut qui leur sont propres. Pour les élus, sécuriser leur mandat, c'est veiller à les conseiller face à des règles juridiques en constante évolution. C'est aussi les défendre dans le cadre de la protection fonctionnelle lorsqu'ils sont mis en cause. Pour les agents publics, le statut implique des règles particulières relatives au recrutement, au déroulé de la carrière, à la discipline et à la fin des fonctions.

## DES ENJEUX ET ACTEURS TERRITORIAUX

### Urbanisme Construction Environnement

De l'aménagement à la construction, de la rédaction d'un document de planification à la vérification de la conformité des constructions, du permis de construire à l'exécution des travaux, les collectivités territoriales sont au cœur de toutes les étapes de l'aménagement du territoire.

Enquêtes publiques, évaluations environnementales, autorisations "Loi sur l'eau" : des outils juridiques indispensables à un développement économique durable respectueux des territoires et des espaces naturels.

### Commande publique

Maîtriser les règles de passation des contrats de la commande publique, sécuriser l'exécution et le règlement financier des marchés, gérer efficacement les négociations et appréhender les montages contractuels connexes et complexes (appels à projets et cessions avec charges, baux emphytéotiques...) : telles sont les priorités de l'achat public pour nos clients et pour le cabinet.

## UNE FORCE COLLECTIVE MOBILISÉE POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

**Le cabinet ATV Avocats est une équipe à taille humaine, composée de six avocats et structurée par axes d'intervention, autour des trois associés fondateurs.**

Leur complémentarité et leur solidarité sont reconnues de longue date. Leur motivation est commune : contribuer à l'intérêt général porté par leurs clients.

Épaulés par des collaborateurs rigoureux et investis au quotidien dans leurs missions, Jocelyn AUBERT, Sébastien THOINET et Benjamin VINCENS-BOUGUEREAU sont les interlocuteurs directs de leurs clients. Ils accompagnent les prescripteurs dans toutes les problématiques quotidiennes du droit public, quelles que soient leurs exigences techniques et de calendrier.



○ Sébastien THOINET  
● Avocat associé  
st@atv-avocats.com

○ Jocelyn AUBERT  
● Avocat associé  
ja@atv-avocats.com

○ Benjamin VINCENS-BOUGUEREAU  
● Avocat associé  
bvb@atv-avocats.com

---

**COLLECTIVITÉS  
LOCALES,  
DROIT ÉLECTORAL,  
FINANCES PUBLIQUES,  
ASSOCIATIONS**

---

**FONCTION PUBLIQUE,  
STATUT DE L'ÉLU,  
DROIT PÉNAL  
DE LA VIE PUBLIQUE**

---

**URBANISME,  
CONSTRUCTION,  
ENVIRONNEMENT**

---

**COMMANDE  
PUBLIQUE**

---

---

## CONNAISSANCE

Riche de leurs expériences respectives au sein même des collectivités, ayant pour certains exercé des mandats locaux ou travaillé dans la fonction publique, les avocats du cabinet possèdent une réelle expertise du fonctionnement et des enjeux des collectivités territoriales et de leurs partenaires.

## EFFICACITÉ

Le cabinet a mis en place une méthodologie éprouvée et performante. Chaque dossier est pris en charge personnellement par l'un des associés, interlocuteur spécialisé et unique, du début à la fin. Chacun des associés est soutenu, a minima, par un collaborateur.

---

## RÉACTIVITÉ

Les avocats peuvent être contactés par téléphone, visioconférence, courriels et courriers ; ils sont disponibles sur leur portable 7 jours/7 de 7h30 à 21h. Les délais de réponses pour la rédaction d'observations, d'actes ou la prise en charge de précontentieux et contentieux varient selon le degré d'urgence de la situation.

## AGILITÉ

Le cabinet est équipé d'outils numériques garantissant la fiabilité, la rapidité et la confidentialité des échanges. Il dispose d'un accès aux principales ressources numériques et bases de données, législatives, jurisprudentielles et doctrinales en droit public. L'utilisation des nouvelles technologies et la dématérialisation permettent de consulter et traiter très facilement un dossier à tout moment, dans des conditions de confidentialité garanties.

---

## SÉCURITÉ

Le cabinet apporte toujours une réponse sécurisée : des préconisations à mettre en œuvre et une issue juridique opérationnelle. Toutes les réponses et documents bénéficient systématiquement d'une double validation avant transmission.

## TRANSPARENCE

Les honoraires du cabinet sont présentés avant toute intervention afin d'anticiper le coût des prestations commandées.

---

## ATV AVOCATS ASSOCIÉS

11 rue de Chavril - 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon  
04 87 62 89 00 - [contact@atv-avocats.com](mailto:contact@atv-avocats.com)  
[www.atv-avocats.com](http://www.atv-avocats.com)